

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2009

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr ROUX Didier, Maire

Présents: Didier ROUX – Anne-Marie LAVEDER - André TREMEAUD – Paul SAGE - Patrice MAILY-
Valérie LACROIX – Serge BERTILLOT – Jean-Marie JOBARD – Hubert FENEON – Vincent FENEON –
Valérie PILLOUX - Marie Pascale ALLOIN – Vincent AUPECLE.

Absents : Jean-Marc DURY – Laurent LACROUTE
Secrétaire de séance: Patrice MAILY

Date de convocation 12 novembre 2009

-Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 Octobre 2009, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1° -L'Association « La Cantine des Bords de l'Arconce », par la voix de sa Présidente, sollicite une aide 2 000 euros pour équilibrer son budget 2009 à la suite du désengagement du Conseil Général. Le Conseil décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 000 euros. (Adopté par 13 voix pour).

2° - Le Conseil décide l'achat de boîtes isothermes et d'une glacière pour le transport des repas des enfants de la micro crèche (adopté par 13 voix pour).

3° - Le Conseil autorise le Maire à signer une convention complémentaire établie entre la Commune de St Julien de Civry et l'Association de la Cantine des Bords de l'Arconce fixant le prix des repas pour les enfants de la micro crèche à la somme de 3 euros par enfant et par repas. Ce prix comprend le repas de midi et le goûter, sachant que ces repas ne pourront se faire que les jours d'école (13 voix pour).

4° - Participation financière familiale de la micro crèche : La structure étant financée par une participation des familles en fonction du nombre d'heures facturées et selon un barème établi par la CNAF, le Conseil donne son accord pour l'encaissement des participations des familles par la Commune du 19 Octobre 2009 au 31 Décembre 2009 Tarif horaire : ressources annuelles X par % Taux d'effort/12 mois (13 voix pour).

5° - L'association « Les Amitiés Juliénoises » sollicite une aide exceptionnelle pour l'achat urgent d'une cuisinière de collectivité d'une valeur de 2 000 euros, le Conseil décide d'attribuer une aide de 600 euros (adopté par 13 voix pour).

6° - Finances : décision modificative. Certains crédits prévus au budget primitif 2009 doivent être ajustés, le Conseil décide les transferts suivants :

article 6533 « cotisations retraite »..... + 200 €
article 6574 « subvention ».....+ 1 600 €
article 61523 « voirie »..... - 1 800 €

7° Le Conseil accepte la modification du bail établi à Mademoiselle Marine CHEVALIER pour l'occupation de deux pièces supplémentaires à compter du 1^{er} Décembre 2009. Loyer fixé à 200 euros par mois et 80 euros par mois de charges de chauffage. Un avenant de bail sera établi aux noms de Melle CHEVALIER Marine et Melle CHEVALIER Aurélie. Le Conseil donne son accord pour quelques travaux d'embellissement réalisés par les deux locataires et autorise le Maire à signer l'avenant (13 voix pour).

8° - Le Conseil autorise le renouvellement du « Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi » de Madame Sabine THOUIN-DIEUAIDE au 1^{er} Janvier 2010 pour une durée de 6 mois. Cette personne donnant entière satisfaction (13 voix pour).

9° - Le Conseil délibère favorablement pour engager une procédure à l'encontre d'un locataire pour retard permanent dans les paiements de loyers (13 voix pour).

10° - Départ de Mr Bruno RAQUIN au 31/03/2010 : Le conseil décide de ne pas retenir la proposition de transaction jugée trop défavorable de M. RAQUIN et décide de ne pas interrompre la justice qui doit trancher le litige. Les loyers devront donc être payés jusqu'à fin mars 2010. (refus par 13 voix contre),

Divers :

-La Commission bâtiments propose un devis de Mr Gaël BARRAUD pour le revêtement de la cour de l'école publique. Après discussion, le Conseil décide la réalisation de ces travaux à la bonne saison, à savoir durant les vacances scolaires d'Avril 2010 (13 voix pour).

-Recensement de l'accessibilité des bâtiments publics aux handicapés. Sont retenus : mairie, agence postale, bibliothèque de Vert Pré, église. La Commission bâtiments étudiera les solutions envisageables pour ces travaux.

-Bulletin Municipal : les articles sont à adresser avant le 1^{er} Décembre 2009 par internet sur le site jmariejobard@wanaddo.fr.

-Le Conseil avalise le logo communal proposé par la Commission Communication.

-Devant le succès des enveloppes personnalisées de la Commune, une nouvelle série d'enveloppes avec photos à thèmes sera réalisée début d'année 2010.

-Panneaux : La Commission Communication met la dernière touche au panneau communal indiquant les lieux-dits et les activités professionnelles de la Commune. Par ailleurs la réalisation de panneaux en bois indiquant les lieux-dits est en cours.

-Inauguration de la micro crèche par Mr Arnaud MONTEBOURG vendredi 20/11/2009 à 15 H.

-Voeux du Maire fixés au dimanche 10 Janvier 2010 à la Salle « Les Amitiés Juliénoises » à partir de 12 heures après la messe.

-Il est rappelé qu'un concert sur les plus beaux chants de Noël du monde entier sera donné en l'église de St Julien de Civry le dimanche 6 décembre 2009 à 16 heures suivi d'un verre de l'amitié à la Salle « Les Amitiés Juliénoises ». Entrée 10 euros et 5 euros pour les moins de 12 ans.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : Jeudi 17 Décembre 2009 à 20 H 30